



Exploitation sexuelle et sujets connexes

Revue de littérature
Juin 2014

Rédigé par

Julie Rosa, B. Sc.
Véronique Chadillon-Farinacci, M. Sc.

Recherche et planification du SPVM

Table des matières

Introduction.....	3
Portrait de l'échantillon.....	3
Proxénétisme : bilan des connaissances.....	5
Les proxénètes : caractéristiques et modes opératoires	6
Profil sociodémographique	6
Motivations à l'entrée et à la sortie.....	7
Antécédents criminels	8
Tâches et fonctionnement	9
Tactiques pour maximiser les profits.....	11
Tactiques pour ne pas se faire prendre.....	12
Relation et cohabitation	13
Les femmes proxénètes.....	14
Leurs rôles et tâches.....	15
Recrutement de personnes à des fins d'exploitation sexuelle : bilan des connaissances..	18
Personnes qui recrutent	19
Techniques de recrutement	20
La séduction	20
Le dépannage	20
L'endettement	20
La coercition	21
La toxicomanie.....	21
Quelques nuances sur le processus d'initiation et de recrutement.....	21
Lieux	22
Internet comme « lieu » virtuel de recrutement?	23
Caractéristiques des victimes et facteurs de risque.....	23
L'âge	23
L'éducation	24
La famille.....	24
Les antécédents de fugues.....	25
Les autres facteurs.....	25
Quelques nuances sur les caractéristiques des victimes	26
Trajectoires des victimes.....	26
Évolution des trajectoires.....	26
Lieux de l'exploitation sexuelle.....	27
Rentabilité de l'exploitation sexuelle.....	28
Victimisation et contrôle.....	29
Quelques nuances sur la violence et les mesures de contrôle.....	32
Expérience avec la police et antécédents judiciaires	32
Sortie et collaboration avec les forces de l'ordre.....	32
Besoins des victimes	34
Conclusion	35
Annexe 1	36
Annexe 2	37
Références.....	38

Introduction

Dans le cadre d'un projet visant le développement d'un modèle d'interventions policières relativement au recrutement des jeunes à des fins d'exploitation sexuelle à Montréal, une analyse approfondie de la problématique a été effectuée. Pour se faire, plusieurs revues de la littérature détaillées sur le sujet ont été complétées. L'objectif du présent rapport de recherche est de faire un bilan des connaissances sur le recrutement de personnes à des fins d'exploitation sexuelle et ses sujets connexes. Cette revue de littérature est divisée en deux sections : l'une porte sur le proxénétisme alors que l'autre se concentre spécifiquement sur le recrutement des personnes à des fins d'exploitation sexuelle et leur trajectoire dans l'industrie du sexe¹.

Nous avons recensé des ouvrages abordant les facteurs d'entrée et de sortie dans la prostitution, mais aussi les relations entre le proxénète et les personnes prostituées. Des articles scientifiques, des monographies et des rapports provenant d'organisations gouvernementales ont été retenus dans différentes bases de données incluant Google Scholar, Scopus, etc. Dans la recherche de documents, les mots-clés « recruitment », « human trafficking » et « sex trade » ont été utilisés, mais également « entry » et « juvenile ». Elle s'est effectuée entre les mois d'octobre 2013 et mars 2014. Deux grilles de collecte par thèmes ont été développées à la lumière du contenu des documents recensés (voir à l'annexe 1 et 2). Pour chacune des sections, un portrait est présenté, suivi de l'état des connaissances en fonction des thèmes de la grille de collecte.

Portrait de l'échantillon

La recherche de documents qui abordent le proxénétisme a permis de recenser 39 études empiriques conduites entre 1973 à 2014. En ce qui a trait au recrutement de personnes à des fins d'exploitation sexuelle, 49 études conduites entre 1973 et 2012 ont été lues et analysées. Parfois, les recherches pouvaient à la fois aborder le proxénétisme et le recrutement. Dans ces cas, elles ont été analysées selon les deux grilles. Plus de la moitié de l'ensemble des recherches ont été menées après 2004. Ainsi, il est possible d'affirmer que l'intérêt pour le sujet est plus marqué auprès des chercheurs depuis la dernière décennie.

¹ Au fil du texte, les termes « proxénète », « souteneur » et « trafiquant » sont utilisés de façon interchangeable.

Les études sont pour la plupart exploratoires. En effet, les méthodes qualitatives sont majoritairement utilisées pour aborder autant le proxénétisme que le recrutement. Des 39 études recensées sur le proxénétisme, 29 (74 %) sont qualitatives, 6 (15 %) sont quantitatives et 4 (10 %) ont utilisé une approche mixte. En ce qui concerne les 49 études sur le recrutement, 34 (69,4 %) sont qualitatives, 11 (22,4 %), quantitatives et 4 études (8,2 %) ont utilisé une approche mixte.

La grande majorité des recherches autant sur le proxénétisme que sur le recrutement a été menée sur le territoire nord-américain, soit au Canada et aux États-Unis. Dans les autres cas, les territoires à l'étude sont des pays situés en Europe, en Asie et en Amérique centrale. La recherche de documents a été orientée en ce sens, afin de pouvoir appliquer les résultats aux réalités québécoises.

La majorité des données des études qualitatives a été collectée à l'aide d'entrevues auprès de différentes personnes impliquées de près ou de loin dans l'industrie du sexe : prostituées, proxénètes, trafiquants, policiers, avocats, intervenants sociaux, etc. Les recherches quantitatives sur le sujet ont pour leur part analysé des données recueillies soit à l'aide de questionnaires, de données policières ou du contenu de journaux.

Les types de prostitution abordés dans la littérature portant sur le recrutement ont été synthétisés. Dans un peu moins du tiers des cas (29,1 %), les modalités dans lesquelles est effectuée l'exploitation sexuelle n'ont pas été spécifiées. Il semblerait que la prostitution de rue soit beaucoup étudiée: le quart des études parle de prostitution de rue (25,5 %), alors que d'autres abordent la pornographie, la danse nue, les salons de massage et les agences d'escorte dans une moindre mesure. Les contextes où des services sexuels sont offerts contre rémunération sont variés.

Section 1

Proxénétisme : bilan des connaissances

La présente section aborde les résultats de l'analyse de la littérature selon les thèmes retenus. Elle présente les caractéristiques des proxénètes et de celles des femmes ayant un rôle dans le recrutement à des fins de prostitution ou le proxénétisme.

Les proxénètes : caractéristiques et modes opératoires

Dans la littérature, plusieurs informations ont été colligées quant aux profils des proxénètes. La première section de cette revue présente les caractéristiques sociodémographiques des souteneurs, leurs motivations, leurs antécédents criminels, leurs tâches, leurs tactiques pour maximiser leurs revenus et minimiser leur exposition aux organisations policières ainsi que la relation et la cohabitation qu'ils entretiennent avec leurs prostituées.

Profil sociodémographique

La majorité des proxénètes étudiés dans les recherches provient des données policières. Lorsque l'information est disponible, l'âge varie entre 15 et 45 ans (May, Harocopos et Hough 2000; James 1973; Hodgson 1997; Côté 2004; Paradis et Cousineau 2005; Spidel et al. 2006; Wilson et Dalton 2007; Gagné 2008; Raphael et Myers-Powell 2009; Zhang 2011; Chamandy et Rosa 2010). Ces informations indiquent que les âges sont très variables. Le proxénétisme est donc peu influencé par l'âge du délinquant, contrairement à d'autres types de crimes comme le vandalisme.

En ce qui concerne le niveau d'éducation, un seul consensus peut-être effectué à savoir que la grande majorité des proxénètes n'a pas effectué d'études universitaires. Pour certaines recherches, au moins la moitié des proxénètes ont complété leurs études secondaires (Spidel et al. 2006; Zhang 2011) alors que pour d'autres, le niveau d'éducation est décrit comme étant faible (Hoigard et Finstad 1992; Hodgson 1997). De plus, selon James (1973), les proxénètes ont rarement occupé un emploi sur le marché du travail conventionnel par le passé.

Les proxénètes ont tendance à grandir dans des milieux socioéconomiques désavantagés (Hodgson 1997). Une étude auprès de 25 anciens proxénètes et « Madames² » révèlent que la majorité a souffert d'abus physiques sexuels pendant l'enfance dans un contexte de violence intrafamiliale (Raphael et Myers-Powell 2010). De plus, selon les mêmes auteurs, la majorité vient de familles où au moins un membre était déjà impliqué dans l'industrie de la prostitution. Pour un peu plus de la moitié, leur mère était elle-même prostituée ou proxénète. La transmission et l'influence par le milieu familial et les pairs semblent donc être un facteur important d'entrée dans le milieu du proxénétisme. Autre fait intéressant, presque la moitié des anciens proxénètes et « Madames » interviewés ont fui à un moment le foyer familial, tandis que d'autres se sont retrouvés en famille d'accueil dans le passé (Raphael et Myers-Powell 2010). Certains affirment aussi avoir quitté la maison tôt par désir d'indépendance (James 1973).

Une seule étude, celle de Spidel et al. (2006) s'est intéressée spécifiquement aux traits de personnalité des proxénètes. Ils ont vérifié si les proxénètes avaient plus de traits de psychopathie par rapport à un échantillon issu de la population générale. Les caractéristiques de charme superficiel, de sens grandiose de soi, de ruse pathologique et de manipulation étaient significativement plus présentes chez les proxénètes. De plus, le score à l'échelle de psychopathie était plus élevé du côté des proxénètes que dans le groupe contrôle (36 % contre 20 %).

Motivations à l'entrée et à la sortie

Les études recensées ont mis de l'avant d'une part les motivations pour les individus à s'initier à des activités de proxénétisme et d'autre part, les motifs qui les incitent à quitter le milieu.

L'aspect financier est la motivation principale qui pousse les individus vers le proxénétisme (James 1973; Heyl 1977, 1980; Hodgson 1997; Raphael et Myers-Powell 2009, 2010). L'influence

² Aussi appelées « tenancière », « mama », « maquerelle » et « première femme », ces femmes ont un rôle de surveillance auprès de deux ou plusieurs prostituées. Elles détiennent aussi un rôle dans la gestion de la clientèle et des services sexuels fournis, pour lesquels elles reçoivent un pourcentage des frais, généralement de 40 % à 60 %. Les tâches reliées à la supervision peuvent comprendre des activités telles que le recrutement de nouvelles recrues, la socialisation des prostituées, l'entretien des locaux où se déroulent les activités prostitutionnelles, le recrutement des clients, la gestion des relations entre les prostituées, etc. (dans Goldstein (1983) p. 269, *traduction libre*). Elles peuvent être affiliées ou non à un proxénète de sexe masculin.

de la famille et de connaissances est une autre motivation ayant amené plusieurs individus dans la voie du proxénétisme (Raphael et Myers-Powell 2009; Zhang 2011; Dank et al. 2014). D'autres études relèvent que certains des proxénètes sont entrés dans le milieu de leur propre initiative et travaillent seuls (James 1973; Zhang 2011).

Selon l'étude de Raphael & Myers-Powell (2010), aucun proxénète n'a pris la décision lui-même de quitter le milieu. L'âge avancé et les problèmes de santé en lien avec l'alcoolisme sont les principales raisons de désistement au proxénétisme.

Selon l'étude de James (1973), les prostituées ont tendance à quitter le milieu plus facilement que les proxénètes. Cependant, les motifs de sortie sont parfois semblables : violence, emprisonnement, consommation de drogues, etc. Pour les quelques souteneurs ayant quitté le domaine, ceux-ci s'installent souvent avec une femme sans passé dans la prostitution et deviennent, ce que James (1973) appelle, de « bons pères de famille ».

Antécédents criminels

La majorité des études consultées mentionne que les proxénètes ont des antécédents reliés à différents types de crimes, en lien avec la prostitution (p. ex. proxénétisme (Côté 2003), vivre des fruits de la prostitution (May, Harocopos et Hough 2000; Spidel et al. 2006)) ou autres (p. ex. crime violent (Spidel et al. 2006), crime contre la propriété (Hoigard et Finstad 1992; Charest 2014)). D'autres études mettent de l'avant que les proxénètes entretiennent des liens avec le crime organisé ou les gangs (Côté 2003; Paradis et Cousineau 2005; Zhang 2011).

Sur un échantillon de 524 hommes accusés ou suspectés de proxénétisme à Montréal, Charest (2014) conclut que 91 % ont été accusés ou suspectés qu'une seule fois pour ce type de crime et 70 % ont d'autres types d'antécédents de délinquance. Ce sont 55 % qui détiennent au moins un antécédent de violence connu des policiers. Dans la même veine, l'étude de Raymond et Hugues (2001) démontre que les proxénètes sont généralement impliqués dans d'autres activités criminelles telles que la fraude, l'extorsion, le trafic de migrants, le vol et le blanchiment d'argent. D'autres études démontrent que les proxénètes ont souvent des antécédents reliés à la vente de stupéfiants (May, Harocopos et Hough 2000; Charest 2014).

L'étude de Dank et al. (2014) s'est aussi intéressée aux proxénètes et leur implication dans les réseaux criminels dans huit grandes villes américaines. Selon les agences d'application de la loi consultées, le niveau d'implication dans le crime organisé et les réseaux criminels semble varier selon les secteurs d'activités dans lesquels sont impliqués les proxénètes. Par exemple, les milieux de la prostitution de rue ou par le biais d'Internet semblent être davantage facilités par les réseaux sociaux plutôt que par des structures traditionnelles du crime organisé. La police soupçonne des niveaux plus élevés d'implication du crime organisé dans les salons de massages érotiques, les clubs de danseuses et les bordels.

Tâches et fonctionnement

Différentes tâches en lien avec les modes opératoires des « écuries³ » ont été recensées dans la littérature. Williamson et Prior (2009) font d'ailleurs l'analyse des principaux acteurs ayant un rôle à jouer dans l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales dans la région d'Atlanta. Ces rôles sont le « connecteur », qui a la tâche de faciliter la rencontre entre la jeune fille et le recruteur ou le trafiquant; le « recruteur », responsable de trouver des nouveaux visages; le « groomer », qui initie les nouvelles recrues au travail du sexe; le « surveillant », celui ou celle qui surveille les femmes et qui peut veiller à leur sécurité; puis finalement le trafiquant ou le proxénète, qui a comme rôle de contrôler les jeunes filles. Sur ce, le proxénète peut parfois recruter lui-même.

Pour leur part, Marcus et al. (2012) distinguent différents types de relation entre le proxénète et des prostituées mineures. Le premier type se définit par la relation affective, plutôt basée sur des liens proches, mais de nature non-sexuelle qui s'apparente plutôt à des liens de parenté. Les personnes prostituées réfèrent à ces personnes en termes de colocataire, partenaire, mari, amoureux, meilleur ami, etc. Leurs tâches sont variées : repérer les clients, apporter de la protection physique, préparer les repas, garder les enfants, etc. La relation ne semble pas en être une exclusivement financière. La relation basée sur l'opportunité est le deuxième type, caractérisée par des liens basés principalement sur des échanges économiques. Le rôle de ces individus s'explique par la définition classique d'un proxénète, c'est-à-dire celui qui tire profit de la prostitution d'autrui. Ils ont la tâche principale de repérer les clients, ce qui leur a d'ailleurs

³ Certains auteurs utilisent le terme « stable pimp » pour définir le proxénète ayant à sa charge plusieurs femmes qu'il prostitue (Hoigard et Finstad 1992). Nous l'avons traduit par « écurie », faute d'équivalent en langue française.

valu le nom de « spot pimps ». Ces proxénètes sont définis par les auteurs comme des acteurs généralement impliqués dans le trafic de drogue et l'industrie du sexe, mais n'ayant qu'un contrôle occasionnel et limité sur les adolescentes prostituées. La relation qualifiée de transitoire est le troisième type de lien entre un proxénète et une prostituée mineure recensée dans l'étude. Cette relation se définit par un regroupement de personnes prostituées qui se protègent et se supportent entre elles. Dans ce cas, le rôle du proxénète et de la prostituée est interchangeable. Par exemple, une relation transitoire peut se développer entre une femme plus âgée et un groupe de jeunes adolescentes prostituées. Finalement, les relations exclusives de gestion se définissent par des proxénètes ayant encore une fois comme tâches de repérer les clients et d'offrir une certaine protection, mais principalement de faire des courses, de maintenir le logement et de s'occuper des paiements. En échange, ses prostituées doivent l'appuyer, lui montrer respect et dans certains cas, lui être sexuellement accessibles. Dans tous les cas, le chercheur a observé une absence de coercition alors qu'il conduisait son étude.

James (1973) s'est lui aussi intéressé aux différents rôles et tâches des proxénètes en questionnant les personnes prostituées sur les avantages à entretenir une relation avec un souteneur. Les principaux avantages évoqués par les répondantes sont de trois ordres : le respect, la gestion et l'amour/l'affection. Sur ce, une prostituée sans proxénète est décrite comme étant une personne vulnérable et une proie facile dans la rue. Elle est regardée de haut par les autres acteurs impliqués dans l'industrie du sexe et se retrouve avec plus de chances d'être abusée par les autres dans la rue. De plus, plusieurs prostituées considèrent qu'elles ont besoin d'un souteneur pour s'occuper des détails de gestion que les femmes sont traditionnellement incapables d'administrer elles-mêmes. Finalement, d'autres répondantes justifient leur relation avec un proxénète par l'amour et l'affection que celui-ci leur apporte.

Le transport des personnes prostituées constitue une autre tâche qui revient souvent à la charge du proxénète (Raphael et Myers-Powell 2009, 2010) alors que d'autres feront affaire avec des chauffeurs (Chamandy et Rosa 2010). Au Canada, les personnes prostituées sont souvent déplacées entre différentes villes ou provinces afin de brouiller les pistes aux autorités policières, faciliter l'isolement des victimes et répondre à la demande des clients qui souhaitent voir de « nouveaux visages » (SCRC 2010).

Une étude américaine montre que des souteneurs iront même jusqu'à voyager d'état en état dans l'optique de recruter des nouvelles femmes (Dalla 2001). Certains proxénètes se déplacent en fonction de circuits préétablis et utilisent leur réseau social pour faciliter le transport des prostituées entre différents endroits. Ces délinquants affirment que leurs connexions avec d'autres proxénètes dans différentes villes les aident à rester informés sur les activités d'application de la loi et les événements locaux qui pourraient influencer sur leurs déplacements (Dank et al. 2014).

Tactiques pour maximiser les profits

La principale motivation des proxénètes étant les gains financiers, différentes tactiques sont utilisées pour maximiser les profits. Selon James (1973), les proxénètes sont généralement peu enclins à travailler avec des filles mineures puisque celles-ci apportent certains problèmes. En effet, les souteneurs interrogés décrivent les jeunes filles mineures comme étant irréflechies, peu fiables et ayant un réseau familial trop présent rendant plus difficile la manipulation de la victime. De plus, les accusations concernant l'exploitation sexuelle d'une personne mineure sont beaucoup plus lourdes que celles portant sur une personne majeure. L'auteur explique qu'un « bon proxénète » tentera plutôt de garder toutes ses prostituées satisfaites et de maintenir de bonnes relations entre celles-ci. D'autres études plus récentes montrent des tactiques beaucoup plus coercitives utilisées par les proxénètes pour maximiser leurs profits et contrôler leurs « écuries »⁴.

Instaurer un climat de compétition entre les prostituées représente une autre tactique utilisée afin de maximiser les profits (Bullens et Van Horn 2002; Morselli et Savoie-Gargiso 2014). Une des stratégies est de démontrer à chacune de ses prostituées qu'elle est spéciale et qu'elle est la plus importante. Dans ce cas, les jeunes femmes comprennent rapidement qu'elles bénéficieront de renforcement si elles ramènent des sommes d'argent plus élevées (Gray 1973).

Aussi, certains proxénètes instaurent des règles quant à la consommation de drogues et d'alcool (Morselli et Savoie-Gargiso 2014). Par exemple, dans l'étude de Heyl (1977), les prostituées ne peuvent consommer de stupéfiants ou d'alcool pendant les heures de travail. Ce genre de règle

⁴ Pour éviter les répétitions, nous nous référons à la section *Victimisation et contrôle* de la Section 2 : Recrutement des personnes à des fins d'exploitation sexuelle pour plus de détails sur les moyens de coercition.

permet de maximiser les profits tirés de la prostitution et de minimiser les coûts associés à l'achat de drogues.

Tactiques pour ne pas se faire prendre

Le proxénétisme étant une activité illégale, des stratégies sont utilisées pour éviter l'exposition aux agences d'application de la loi. Dans l'étude de Raphael et Myers-Powell (2010), 60 % des proxénètes et tenancières interrogés déclarent avoir donné une contribution monétaire à des tierces parties (p. ex. policiers, avocats, personnel d'hôtellerie, barmans, chauffeurs de taxi) afin de faciliter le fonctionnement de leurs opérations. Quelques fois, des amis ou membres de la famille peuvent aussi être des agents facilitateurs au travail du sexe, en opérant comme chauffeur ou agent de sécurité. Bien que certains proxénètes agissent de manière indépendante, le support de différents acteurs peut les aider à étendre leurs opérations, maintenir un contrôle serré sur les prostituées et éviter la détection par les agences d'application de la loi (Dank et al. 2014).

D'autres stratégies n'impliquant pas de contribution monétaire sont aussi utilisées par les proxénètes, pour éviter d'avoir des problèmes avec les autorités. Certains iront même jusqu'à former les prostituées dans leur « écurie » à répondre aux policiers en cas d'interrogatoire (Inciardi 1984; Dorais et Corriveau 2006). La personne prostituée sait alors exactement quoi dire et ne pas dire sur sa situation afin d'éviter d'éveiller tous soupçons sur les activités criminelles de son souteneur.

Tel qu'abordé précédemment, le déplacement des victimes semble être une autre tactique efficace utilisée par les proxénètes pour éviter encore une fois d'éveiller les soupçons sur leurs activités. Des appartements sont loués sur une courte durée pour éviter la détection des activités illicites (Demir 2010). Aussi, les jeunes filles peuvent être déplacées selon une rotation entre les différents endroits où s'exerce la prostitution (Bullens et Van Horn 2002).

Il est intéressant de noter que selon l'étude de Dank et al. (2014), bien que les proxénètes aient différents niveaux de connaissances sur l'application des lois et des peines entourant la traite de personnes à des fins d'exploitation sexuelle, le proxénétisme semble impliquer moins de risques que d'autres activités telles que le trafic de drogue.

Relation et cohabitation

Le nombre de prostituées sous un même proxénète varie normalement entre une à 10 femmes (James 1973; May, Harocopos et Hough 2000; Paradis et Cousineau 2005; Wilson et Dalton 2007), mais peut aller jusqu'à 80 femmes (Zhang 2011). Les liens qui les unissent varient généralement entre la relation amoureuse ou d'amitié et la relation professionnelle (Hoigard et Finstad 1992; Dalla 2001; Damphousse 2012; Savoie-Gargiso 2009). L'étude de Dalla (2001) montre que 12 % des femmes prostituées de son échantillon affirment avoir un enfant avec leur souteneur. De plus, Raymond et Hugues (2001) révèlent que, selon leur recherche, 22 % des victimes de traite de personnes internationale à des fins sexuelles et 28 % des victimes de traite domestique affirment avoir des relations intimes avec leur proxénète. Par ailleurs, Bracey (1979) démontre que la dimension sexuelle entre le souteneur et une prostituée d'âge mineure est souvent minimale. La relation est décrite comme une relation plutôt paternelle où le proxénète fournit les instructions, instaure la discipline et apporte le support émotionnel.

Dalla (2002) décrit les liens entre un proxénète et une prostituée de deux manières précises. Dans un premier temps, une relation peut s'établir entre une femme déjà dans le milieu de la prostitution et un souteneur qui lui fournit de la drogue ou d'autres biens. L'autre relation décrite par l'auteur est celle entre un proxénète et des jeunes filles d'âge mineur en fugue qu'il héberge et nourrit pour un certain temps avant de les inciter à participer à l'industrie du sexe.

Deux études qui datent des années 70 présentent des liens beaucoup moins coercitifs entre le souteneur et les prostituées. D'ailleurs, selon Gray (1973), la majorité des femmes interrogées qualifie leur relation avec leur proxénète comme étant satisfaisante. Elles ne considèrent pas avoir été forcées dans la prostitution contre leur volonté. La plupart de ces femmes voient leur proxénète comme étant leur amoureux et le décrivent comme étant une partie importante de leur vie. Gray (1973) compare cette relation à un mariage entre un homme et une femme, où le proxénète prend les décisions importantes, représente la figure d'autorité et contrôle l'argent. Le proxénète assure bien souvent une combinaison de plusieurs rôles : le copain, le mari, le père, le frère, etc. (James 1973)

De plus, l'étude de James (1973) démontre que le statut de la personne prostituée dépend grandement de la réputation de son proxénète. Ainsi, plus celui-ci a bonne réputation, plus sa prostituée sera bien vue par les autres prostituées et souteneurs du milieu.

Il arrive que plusieurs femmes prostituées, d'une même « écurie », demeurent ensemble sous un même toit avec le proxénète. Ces femmes, informellement associées les unes aux autres, se qualifient de « wife-in-law » faisant référence à la relation polygame qu'elles entretiennent avec le même souteneur (Barry 1995). Il arrive souvent que des sentiments de jalousie et de rivalité s'installent entre les femmes prostituées sous le joug d'un même proxénète (Gray 1973; Dalla 2002; Williamson et Prior 2009). Comme énoncé plus haut, les souteneurs ont souvent intérêt à entretenir cette rivalité afin d'encourager ses prostituées à générer toujours plus d'argent. Selon Dalla (2001), la relation entre les femmes d'un même proxénète relève plus de la tolérance que de la camaraderie.

Dans d'autres cas, le proxénète habite seulement avec une de ses prostituées, celle qui considère comme la « première » (Raphael et Myers-Powell 2010). Les autres femmes à sa charge ne résident pas avec lui.

Les femmes proxénètes

Quelques cas de femmes proxénètes ou ayant un rôle dans le recrutement à des fins de prostitution ont aussi été relevés dans la littérature. Elles sont âgées en moyenne entre 28 et 38 ans (Wilson et Dalton 2007; Gagné 2008) et leur principale motivation est l'amour. Certaines femmes, amoureuses d'un proxénète, se mettent généralement à recruter à la demande de celui-ci (Siegel, De Blank et Pompe 2010; Williamson et Prior 2009).

En ce qui concerne les femmes tenancières, mieux connues sous le nom de « Madames », elles ont généralement compris que gérer leurs propres maisons closes leur amène beaucoup plus d'argent qu'être une prostituée indépendante (Heyl 1977; Siegel, De Blank et Pompe 2010). Certaines stratégies de persuasion sont utilisées par ces femmes pour maximiser leurs profits : développer une nouvelle identité de "professionnelle" chez la prostituée; l'isoler de son entourage et de son mode vie antérieure; créer un groupe solidaire entre les filles; réduire les contacts avec la vie extérieure de la maison et dénoncer les mauvaises actions des filles à leur

proxénète (Heyl 1977). Certaines « Madames » vont aussi demander l'engagement de ses prostituées par un contrat verbal ou écrit afin d'établir clairement les termes de l'entente.

Leurs rôles et tâches

Un des principaux rôles dédiés aux femmes est celui de recruter et de surveiller les autres prostituées (Bracey 1979; Hodgson 1997; Paradis et Cousineau 2005; Dorais et Corriveau 2006; Wilson et Dalton 2007; Williamson et Prior 2009; Demir 2010; Dank et al. 2014). Plusieurs de ces femmes vont recruter pour leur proxénète afin d'obtenir des avantages comme un statut plus élevé ou des cadeaux de la part de celui-ci. Ramener de nouvelles potentielles recrues devient une manière d'avoir la confiance du proxénète (Bracey 1979). De là, des tâches peuvent lui être déléguées comme la surveillance des autres prostituées.

Une stratégie fréquemment utilisée par les recruteuses est de se lier d'amitié avec les filles ciblées par le proxénète. De plus, les jeunes filles peuvent atteindre des milieux parfois inaccessibles pour les hommes tels que les Centres jeunesse (Paradis et Cousineau 2005) où se trouve un bassin important d'adolescentes vulnérables. Dans un deuxième temps, les femmes peuvent aussi avoir le rôle de recruter d'autres recrues lorsque le proxénète devient trop vieux et moins attirant pour les jeunes filles (Hodgson 1997). D'ailleurs dans l'étude de Raphael, Reichert et Power (2010), 25 % des femmes de l'échantillon affirment avoir été recrutées par une femme.

D'autres rôles peuvent être attribués aux femmes telles que la négociation avec les clients, la gestion de l'argent, l'achat de vêtements, ainsi que la formation et la surveillance de nouvelles recrues (Hoigard et Finstad 1992; Williamson et Cluse-Tolar 2002; Siegel, De Blank et Pompe 2010; Morselli et Savoie-Gargiso 2014). Comme évoqué précédemment, Williamson et Prior (2009) utilisent le terme « groomer » pour référer à la personne qui initie les nouvelles recrues au travail du sexe, qu'il s'agisse du proxénète ou d'une autre prostituée. Elle peut d'ailleurs être indépendante du proxénète et rémunérée pour former les jeunes prostituées sans expérience.

Siegel, De Blank et Pompe (2010) se sont intéressées aux rôles, responsabilités, tâches et activités des individus féminins qui trafiquent d'autres femmes aux Pays-Bas. Elles divisent le

rôle de ces femmes en trois catégories : les « partisans »; les partenaires dans le crime; et les « Madames ». Ces catégories sont fondées sur le degré d'autonomie, sur le contenu des tâches et le niveau d'égalité dans la relation entre la femme et les hommes du réseau de traite. Les « partisans » regroupent la majorité des femmes de l'échantillon. Elles se définissent comme étant subordonnées aux principaux trafiquants féminins ou masculins et devant exécuter, « volontairement » ou sous la menace, les ordres du leader ou des autres membres du réseau de traite. La ligne entre être victime ou délinquante est souvent mince. Pour leur part, les partenaires du crime sont des femmes qui entretiennent une relation avec un homme trafiquant (partenaire d'affaires, amoureux, conjoint) et coopèrent avec lui dans la traite. Le rôle de la femme peut varier sur une base égalitaire de division du travail et du profit (50/50) à un rôle de gestionnaire (dans ce cas, l'homme a seulement la tâche d'infliger la violence aux victimes). Les liens entre les partenaires peuvent varier entre une relation intime, symbolique ou purement professionnelle. Finalement, les « Madames » représentent des femmes qui jouent un rôle central dans le réseau de traite. Elles ont comme principal rôle de conduire les organisations criminelles et de coordonner les activités de traite des êtres humains. Elles donnent les ordres à ses subordonnées, gèrent les prostituées et contrôlent les finances. Les réseaux qu'elles conduisent peuvent varier d'un petit groupe à une organisation d'envergure internationale.

Pour sa part, Heyl (1977) s'est intéressée aux rôles et aux tâches qui incombent aux tenancières de maisons de débauche. Ses résultats démontrent que les tenancières jouent un rôle important dans l'apprentissage du « métier » de prostituées aux nouvelles recrues. Leurs principales tâches entourent tout ce qui touche à l'enseignement des compétences sexuelles et des stratégies pour gérer et satisfaire les clients. Ce sont aussi les tenancières qui se chargent d'inculquer les « valeurs » du milieu de la prostitution aux jeunes filles sans expérience, en plus de s'assurer de maintenir la paix entre les recrues qui cohabitent sous un même toit durant la « formation ».

Les études démontrent que la majorité des femmes proxénètes a un passé dans la prostitution ou d'exploitation sexuelle (Williamson et Prior 2009; Siegel, De Blank et Pompe 2010; Raphael et Myers-Powell 2010). Par exemple, l'étude de Siegel, De Blank et Pompe (2010) montre que certaines maquerelles nigériennes, maintenant établies aux Pays-Bas ont été forcées à se prostituer avant de devenir elles-mêmes tenancières de bordels. Recruter d'autres jeunes filles

apparaît parfois comme une sortie à la victimisation, afin d'arrêter de se prostituer ou de diriger l'attention du proxénète sur une autre recrue.

Dans l'étude de Raphael & Myers-Powell (2010), les proxénètes féminins ont généralement pris la décision de quitter après avoir été battues, volées ou avoir appris la mort d'une collègue ou d'une prostituée.

Section 2

Recrutement de personnes à des fins d'exploitation sexuelle : bilan des connaissances

La section suivante présente les résultats de l'analyse de la littérature plus spécifiquement sur le recrutement de personnes à des fins d'exploitation sexuelle selon les thèmes retenus. D'abord, les informations colligées concernant l'initiation et le recrutement des personnes prostituées seront discutées en fonction des acteurs qui recrutent et leurs méthodes pour parvenir à leur fin. Par la suite, les lieux de recrutement, les caractéristiques des victimes, leur trajectoire dans l'industrie du sexe et leur expérience avec les policiers seront présentés. Pour terminer, la sortie du milieu et les besoins des victimes seront abordés.

Personnes qui recrutent

Les acteurs, tout comme les moyens utilisés pour recruter des personnes font l'objet d'un certain consensus dans la littérature. Effectivement, les *modus operandi* se répètent à travers les résultats des travaux recensés.

Les individus qui incitent à la prostitution sont généralement dans l'environnement immédiat des femmes recrutées. À titre d'exemples, il peut s'agir de leur petit ami (Raymond et Hugues 2001; Kennedy et al. 2007; Raphael et Ashley 2008) ou encore d'un membre de leur famille (Kennedy et al. 2007). Cependant, certains recruteurs s'affichent comme proxénètes (Raphael et Ashley 2008; Kennedy et al. 2007). L'étude de Zhang (2011) a révélé que 71 % des proxénètes recrutent eux-mêmes et collaborent parfois avec les propriétaires de bars de danseuses nues pour se faire. Tel que discuté précédemment, d'autres utilisent directement les femmes de leur « écurie » pour trouver de nouvelles recrues (Fournier 2003). Aussi, certaines femmes vont recruter leurs amies (Raphael et Ashley 2008) en échange d'une compensation financière (Zhang 2011).

Il est ainsi possible de constater que la personne qui recrute et la personne qui fait office de proxénète sont parfois différentes. Des 49 documents recensés, 45 identifiaient les recruteurs. Un peu plus de la moitié des études mentionnent le proxénète comme le principal recruteur alors que 19 études invoquent une tierce partie.

Techniques de recrutement

Les méthodes de recrutement sont très bien documentées dans la littérature. Elles incluent la séduction, le dépannage, l'endettement, la coercition et la toxicomanie. Plusieurs peuvent être utilisées simultanément.

La séduction

Beaucoup d'auteurs mentionnent la séduction comme méthode de recrutement pour des fins d'exploitation sexuelle (Bracey 1983; Williamson et Cluse-Tolar 2002; Fournier 2003; Dorais et Corriveau 2006; Paradis et Cousineau 2005; Kennedy et al. 2007; Sethi 2007; Wilson et Dalton 2007; Williams et Frederick 2009; Williamson et Prior 2009; Damphousse 2012; Wells 2012). Bullens et Van Horn (2002) ont décrit le processus qui débute par le charme (*grooming*), l'incorporation et le maintien.

La séduction serait la stratégie de recrutement la plus efficace pour attirer les jeunes femmes provenant de la classe moyenne ou supérieure (Kennedy et al. 2007). Toutefois, cette méthode n'aboutit pas nécessairement à une relation amoureuse. La manipulation met de l'avant un mode de vie idéalisé des gains de la prostitution (Hodgson 1997).

Le dépannage

Une autre stratégie pour recruter est de passer par un service rendu, par exemple dans un contexte de fugue (Fournier 2003; Dorais et Corriveau 2006). Après avoir répondu à la situation précaire d'une potentielle victime, une compensation est ensuite demandée et l'opportunité de se prostituer se présente.

L'endettement

Cette stratégie peut être utilisée en parallèle à la séduction ou au dépannage (Williamson et Prior 2009). Elle consiste à couvrir la victime de cadeaux et à lui offrir un mode de vie extravagant pendant une certaine période de temps (Bracey 1979). Plus tard, les montants dépensés doivent être remboursés (Hodgson 1997; Kennedy et al. 2007). C'est dans ces circonstances que la prostitution est proposée comme alternative temporaire (Bracey 1983).

La coercition

Dans d'autres cas, des femmes sont recrutées à travers l'enlèvement et la coercition (Raymond et Hugues 2001; Sethi 2007). Appelé le *guerilla pimping* (Williamson et Prior 2009), cette stratégie semble rarement utilisée par les proxénètes pour induire des personnes à se prostituer (Bracey 1983; Wilson et Dalton 2007). Dans l'étude de Kennedy et al. (2007), aucune victime n'a mentionné avoir été recruté de façon coercitive. Les auteurs mentionnent toutefois que les proxénètes peuvent utiliser cette stratégie comme transition vers l'exploitation. Sur ce, certaines femmes ont été introduites à la prostitution en ayant répondu à une offre d'emploi (p. ex. femme de ménage, serveuse), mais elles ont été forcées par la suite à se prostituer (Demir 2010).

La toxicomanie

Le recrutement dans la prostitution peut également s'effectuer à travers un contact avec un revendeur de drogues. La victime va alors se prostituer pour financer sa propre consommation (Raymond et Hugues 2001; Kennedy et al. 2007). Il semblerait que ce moyen de recrutement soit plutôt rare (Bracey 1983). Comme nous l'avons vu précédemment, l'achat de substances peut diminuer les gains des proxénètes.

Quelques nuances sur le processus d'initiation et de recrutement

Les femmes ne sont pas toujours introduites dans la prostitution à travers l'intervention d'une tierce partie qu'il soit recruteur ou proxénète. Des auteurs mentionnent que dans une bonne proportion de cas, les victimes ont un rôle proactif dans leur entrée dans la prostitution, qu'elle implique un proxénète ou non (Zhang 2011; Damphousse 2012). D'autres sont introduites au milieu à travers une connaissance (Williams et Frederick 2009).

Une autre étude fait valoir l'importante influence des perceptions au sujet du recrutement des jeunes à des fins d'exploitation sexuelle. Sur ce, Armstrong (1983) a mené une étude sur un terrain d'observation où le recrutement de jeunes filles était « connu » des organisations policières à New York, selon les dires de policiers d'expérience. Pourtant, l'auteur conclut qu'aucun signe clair ne laisse présager la présence de proxénètes sur les lieux. Il ajoute que le recrutement s'effectue, dans les faits, à travers des interactions hommes-femmes qui pourraient

sembler tout à fait ordinaires. En ce sens, les conversations entre les hommes et les femmes sont fréquentes dans les endroits publics. D'un point de vue extérieur, il semble difficile de faire la différence entre un comportement normal et celui d'un proxénète visant le recrutement de femmes.

Lieux

Près du tiers des études recensées donnent des exemples de lieux où les victimes d'exploitation sexuelle sont recrutées. Ils sont généraux dans la plupart des cas, incluant des lieux publics et privés. Les endroits publics les plus fréquemment mentionnés sont :

- les centres d'achat (Raymond et Hugues 2001; Wilson et Dalton 2007);
- les transports en commun (May, Harocopos et Hough 2000; Côté 2003, 2004; Fournier 2003; Paradis et Cousineau 2005; Sethi 2007; Wilson et Dalton 2007);
- les écoles et les parcs (Bullens et Van Horn 2002; Côté 2003, 2004);
- les bars et les boîtes de nuit (May, Harocopos et Hough 2000; Raymond et Hugues 2001; Bullens et Van Horn 2002; Paradis et Cousineau 2005; Sethi 2007; Damphousse 2012), etc.

Selon Dorais et Corriveau (2006) et Raphael et Myers-Powell (2009), le recrutement s'effectue dans tous les lieux publics où se retrouvent des adolescentes. Ainsi, dans l'optique de développer une stratégie de prévention, il est important de considérer les particularités locales des villes et la popularité des endroits.

Les lieux privés mentionnés dans la littérature ont une importance, car ils relèvent des connaissances communes entre les victimes et les proxénètes ou les recruteurs. Une fête entre amis est un bon exemple (May, Harocopos et Hough 2000; Fournier 2003). D'autres se font recruter dans leur propre logis (Inciardi 1984; Williamson et Prior 2009). Damphousse (2012) mentionne à ce sujet que lorsque la rencontre avec le proxénète se fait dans un endroit connu ou des circonstances familières pour les victimes, la mise en confiance est plus rapide.

Internet comme « lieu » virtuel de recrutement?

Quelques auteurs mentionnent l'usage d'Internet dans le recrutement de jeunes à des fins d'exploitation sexuelle (Paradis et Cousineau 2005; Sethi 2007). Il semble toutefois difficile de décrire les mécanismes de recrutement particuliers à travers ce moyen de communication contemporain. Il semblerait qu'Internet soit plutôt un moyen de communication entre les victimes et les proxénètes, par exemple à travers une offre d'emploi (Demir 2010). Le milieu virtuel est aussi considéré comme un outil facilitant la sollicitation de potentiels clients désirant des services sexuels (Wells 2012). Ainsi, Internet ne représente pas une stratégie ou un lieu de recrutement en soi.

Caractéristiques des victimes et facteurs de risque

Il est difficile de dégager clairement les caractéristiques des victimes d'exploitation sexuelle, car lorsque les études parviennent à recueillir cette information, les effectifs sont plutôt faibles. En fait, les résultats sont très variables d'une étude à l'autre. Pour présenter les résultats, l'information contenue dans les études recensées est divisée en plusieurs facteurs incluant l'âge, l'éducation, la famille, les antécédents de fugue et les autres facteurs.

L'âge

Près des trois-quarts (73 %) des prostituées interrogées par Raphael et Ashley (2008) ont commencé à se prostituer avant 18 ans. Cette proportion passe à 21 % dans l'étude de Clarke et al. (2012) et 50 % dans l'étude de Cobbina et Oselin (2011). L'âge moyen d'entrée dans la prostitution ou du recrutement par un proxénète est d'autant plus variable. Il se situe entre 11 et 25 ans selon les études recensées (James 1973; Paradis et Cousineau 2005; Dorais et Corriveau 2006; Kennedy et al. 2007; Sethi 2007; Raphael, Reichert et Power 2010; Clarke et al. 2012; Damphousse 2012; Roe-Sepowitz 2012). L'âge semble donc être une caractéristique peu fiable pour cibler les victimes d'exploitation sexuelle et ce, peu importe le moment où l'étude a été effectuée. Cette diversité d'âge à l'entrée peut être expliquée par la diversité des contextes de recrutement et des caractéristiques des recruteurs eux-mêmes.

May, Harocopos et Hough (2000) mentionnent que les prostituées plus jeunes tendent à avoir davantage un souteneur que celles étant plus âgées. L'étude de Clarke et al. (2012) a décelé cinq

facteurs qui différencient les prostituées juvéniles des prostituées adultes. Selon leurs résultats, les juvéniles ont plus tendance à :

- avoir un membre de leur famille avec un problème de consommation;
- consommer de la drogue pour la première fois à un âge plus précoce;
- avoir abandonné l'école;
- être Afro-Américaines;
- avoir tenté de se suicider dans le passé.

L'origine ethnique des personnes prostituées comme facteur a toutefois été contestée, car elle dépend du contexte socio-économique des pays dans lesquels la prostitution a été étudiée.

L'éducation

Comme l'âge, l'information concernant l'éducation n'est pas constante d'une étude à l'autre. Il ne peut donc pas être considéré comme un facteur de risque à proprement dit. Dans l'étude de Damphousse (2012), la plupart des personnes prostituées qui ont porté plainte contre leur proxénète avait un diplôme d'études secondaires (DES) terminé ou non. Dans l'échantillon de Kramer et Berg (2003), le tiers (33 %) de leur échantillon avait un DES complété.

La famille

Des études sous-entendent que l'entrée dans la prostitution est liée à des facteurs qui relèvent du milieu familial des victimes. L'environnement familial aurait les caractéristiques suivantes :

- la structure familiale non conventionnelle (monoparentale, reconstituée ou d'accueil) (Brown 1979; Bracey 1979, 1983; Gilfus 1992; Hodgson 1997; Bell et Todd 1998; Lung et al. 2004) et
- des problèmes familiaux (Bracey 1979; Silbert et Pines 1982; Brown 1979; Bracey 1983; Gilfus 1992; Hodgson 1997; Bullens et Van Horn 2002; Kramer et Berg 2003; Sethi 2007; Wilson et Dalton 2007; Raphael et Ashley 2008; Williamson et Prior 2009).

Ces exemples informent peu sur les mécanismes d'entrée qui s'en suivent. McNeal (2012) mentionne que l'implication parentale en général peut limiter les opportunités d'entrée dans la prostitution chez les adolescents.

Les antécédents de fugues

La grande majorité des études mentionne que les fugueuses s'exposent à des risques supplémentaires d'entrer dans la prostitution ou de se faire recruter à cette fin (Brown 1979; Silbert et Pines 1982; Fournier 2003; Dorais et Corriveau 2006; Wilson et Dalton 2007; Raphael et Myers-Powell 2009, 2010; Williamson et Prior 2009; Cobbina et Oselin 2011; Roe-Sepowitz 2012; Wells 2012). Ce facteur ne fait toutefois pas l'unanimité (Bracey 1979; Inciardi 1984).

Les autres facteurs

D'autres facteurs de risque ont été mentionnés dans les études recensées, à savoir :

- la toxicomanie (Brown 1979; Bell et Todd 1998; Lung et al. 2004; Dorais et Corriveau 2006; Sethi 2007; Wilson et Dalton 2007; Raphael et Ashley 2008; Cobbina et Oselin 2011);
- les vulnérabilités émotionnelles et matérielles (Silbert et Pines 1982; Hodgson 1997; Bullens et Van Horn 2002; Williamson et Cluse-Tolar 2002; Paradis et Cousineau 2005; Dorais et Corriveau 2006; Williamson et Prior 2009; Dampousse 2012);
- le statut de nouvelle immigrante (Côté 2003, 2004; Paradis et Cousineau 2005);
- des traits physiques (Paradis et Cousineau 2005; Raphael et Myers-Powell 2010);
- le décrochage scolaire (Brown 1979; Bell et Todd 1998; Kramer et Berg 2003; Lung et al. 2004);
- des abus physiques, sexuels et psychologiques vécus durant l'enfance (Bracey 1979, 1983; Gilfus 1992; Bell et Todd 1998; Kramer et Berg 2003; Cobbina et Oselin 2011)⁵ et
- la proximité avec des personnes prostituées de l'entourage (Brown 1979; Bracey 1983).

Il a été constaté que les vulnérabilités et les facteurs de risque sont souvent mal définis dans les études. Ils se mêlent aux antécédents de fugues et aux problèmes familiaux. Il est donc difficile de scinder les effets des caractéristiques relevées.

⁵ Les abus dans l'enfance sont contestés dans l'étude de McNeal (2012).

Quelques nuances sur les caractéristiques des victimes

Certains facteurs mentionnés plus haut ont été invalidés par l'étude américaine de Bell et Todd (1998). En ayant distribué 242 questions auprès de jeunes identifiés comme étant à risque, les auteurs ont pu constater que les prostitués juvéniles (garçons et filles) ne se distinguent pas des jeunes selon l'âge, le sexe, la classe socioéconomique, les antécédents et l'incidence des fugues et même l'appartenance à un gang. Cette contradiction avec les autres études peut être due au fait que l'échantillon aux fins de cette revue inclut une bonne proportion d'études qualitatives exploratoires. Ainsi, les facteurs n'ont pas tous été vérifiés statistiquement.

Reid (2012) a effectué une méta-analyse des facteurs de risque spécifiquement liés à l'exploitation sexuelle domestique. Elle inclut dans son modèle des facteurs structurels, de contrôle social informel durant l'enfance, du capital social acquis pendant l'âge adulte et de traits de personnalité. Aucune étude recensée n'a testé empiriquement l'ensemble de ces facteurs sur les trajectoires des victimes.

Pour finir, selon Silbert et Pines (1982), il n'y a pas de facteurs attractifs de la prostitution. Les femmes deviennent prostituées pour échapper à un environnement négatif. Ils proposent une autre façon d'analyser l'entrée.

Trajectoires des victimes

Moins de la moitié des études recensées informe sur la place des victimes dans l'industrie du sexe, à savoir, les activités, les lieux et la rentabilité de l'exploitation sexuelle. Ces thèmes renseignent sur les trajectoires des victimes, à savoir leur itinéraire de façon dynamique dans le temps.

Évolution des trajectoires

Nous avons vu précédemment que les contextes d'échange de services sexuels contre rémunération étaient très variés. Il semblerait que les femmes dans l'industrie du sexe ne s'en tiennent pas uniquement à un type de prostitution au cours de leur trajectoire. Raphael et Shapiro (2004) ont interrogé avec des questionnaires 222 femmes prostituées ou anciennement prostituées sur notamment la variété des contextes dans lesquelles elles se prostituaient. En

moyenne, les participantes ont rapporté qu'elles ont pratiqué 2,69 types de prostitution au cours de leur trajectoire dans l'industrie du sexe.

Raphael et Ashley (2008) ont interviewé 100 prostituées ayant un proxénète. Elles ont comparé les contextes de prostitution à leur début et au moment de l'étude. Les chercheuses ont constaté qu'au fil du temps, les prostituées dirigeaient davantage leurs activités vers les services d'escortes. Parfois, elles diversifiaient leurs activités.

Lieux de l'exploitation sexuelle

Comme les types de prostitution, les études montrent que les lieux de l'exploitation sexuelle sont très variés. Ces emplacements semblent être sensibles au territoire où les études ont été effectuées. Par exemple, les études américaines relatent la présence d'exploitation sexuelle et de prostitution aux relais routiers et dans les aires de repos aux abords des autoroutes (Wilson et Dalton 2007; Williamson et Prior 2009) alors que les études canadiennes n'en font jamais mention. Un autre exemple est la prostitution dans les bordels en Hollande et en Belgique (Bullens et Van Horn 2002). D'autres lieux et contextes mentionnés incluent :

- les congrès et les événements sportifs d'envergure (Wilson et Dalton 2007; Williamson et Prior 2009);
- près des aéroports (Raphael et Ashley 2008) et
- lors de fêtes privées (Williamson et Prior 2009).

Pour sa part, Demir (2010) divise les lieux de l'exploitation sexuelle en deux types. D'abord, les endroits publics, qui incluent les hôtels, les motels, les bars et les salons de massages érotiques, puis les lieux privés comme par exemple les appartements. Selon les résultats de ses recherches, entre une et douze femmes à la fois se trouveraient en ces lieux. Il est intéressant de constater que son analyse de plus de 430 dossiers de traite de personnes démontre que la proportion des lieux publics et privés où l'exploitation sexuelle a lieu est presque équivalente.

Relativement aux lieux d'exploitation sexuelle, une autre étude aborde plutôt la mobilité spatiale des victimes. Selon Chamandy et Rosa (2010), lorsque les personnes prostituées ne sont pas transportées dans d'autres villes, elles travaillent assez près de leur lieu de résidence, soit entre 0 et 30 kilomètres de celui-ci.

Rentabilité de l'exploitation sexuelle

Beaucoup d'études se sont intéressées aux gains générés par la prostitution et l'exploitation sexuelle. Ils sont comptabilisés surtout selon :

- les services sexuels qui ont été effectués (Gray 1973; Côté 2003, 2004; Chamandy et Rosa 2010);
- le temps passé avec la prostituée (Chamandy et Rosa 2010);
- le nombre de clients (Gray 1973; May, Harocopos et Hough 2000; Bullens et Van Horn 2002; Raphael et Ashley 2008) et
- les revenus totaux par semaine (May, Harocopos et Hough 2000).

Au-delà des chiffres, certaines études nous renseignent sur des éléments connexes à la rentabilité des victimes. Bullens et Van Horn (2002) mentionnent que les victimes travaillent de longues heures de travail, en moyenne entre 10 et 12 heures par soir, 5 jours par semaine. Ainsi, il est possible de penser que les proxénètes tirent le maximum de leurs victimes. L'étude de Raphael et Ashley (2008) abonde dans le même sens. Les chercheuses ont observé une augmentation du volume de rentabilité des prostituées au fil du temps. Les 100 femmes contrôlées par un proxénète ont mentionné avoir en moyenne entre 2 et 20 clients par jour (moyenne de 6,82) lorsqu'elles ont été recrutées par un proxénète dès le début de leur trajectoire dans l'industrie du sexe. Par la suite, au moment de l'entrevue, elles ont mentionné pouvoir aller jusqu'à 40 clients par jour (moyenne de 10). Les trois-quarts de l'échantillon ont affirmé devoir se prostituer tous les jours. Cette augmentation de la rentabilité est liée au niveau de coercition exercée par les proxénètes. Ainsi, il est possible de penser que l'augmentation du nombre de clients par jour est liée à des pressions de rendement de la part des proxénètes.

Aussi, la plupart des études consultées révèlent que la majorité des personnes prostituées donne la totalité de leurs gains à leur proxénète (Gray 1973; Hodgson 1997; Dalla 2001; Bullens et Van Horn 2002; Paradis et Cousineau 2005; Dorais et Corriveau 2006; Raphael et Myers-Powell 2010; Chamandy et Rosa 2010; Dampousse 2012). L'étude de Raphael et Myers-Powell (2010) montre que dans 16 % des cas analysés, les proxénètes exigeaient des proportions différentes des revenus générés par la prostitution selon les femmes affiliées à leur « écurie ». Selon les proxénètes interrogés par Hoigard et Finstad (1992), les personnes prostituées qui

avaient le plus d'expérience dans l'industrie du sexe étaient celles qui rapportaient les revenus les plus importants par mois. Certains parlent de revenus bruts variant de 220 000 \$ à 500 000 \$ par année (Raphael et Myers-Powell 2009, 2010).

Victimisation et contrôle

La violence sous toutes ses formes est un thème fréquemment abordé dans la littérature sur la prostitution et l'exploitation sexuelle. En fait, la présence de violence est relevée dans tous les types de prostitution (Raphael et Shapiro 2004). La victimisation et les mesures de contrôle peuvent prendre plusieurs formes, incluant :

- des quotas de rentabilité imposés par les proxénètes (Bullens et Van Horn 2002; Williamson et Cluse-Tolar 2002; Wilson et Dalton 2007; Raphael et Myers-Powell 2009; Dalla 2001);
- la surveillance de leur temps libre (Raymond et Hugues 2001; Bullens et Van Horn 2002; Raphael et Ashley 2008);
- la violence physique (Hodgson 1997; Raymond et Hugues 2001; May, Harocopos et Hough 2000; Bullens et Van Horn 2002; Williamson et Cluse-Tolar 2002; Thukral, Ditmore et Murphy 2005; Williams et Frederick 2009; Williamson et Prior 2009; Demir 2010; Damphousse 2012; Clarke et al. 2012);
- la violence psychologique (Raymond et Hugues 2001; Bullens et Van Horn 2002; Paradis et Cousineau 2005; Dorais et Corriveau 2006; Williamson et Prior 2009; Chamandy et Rosa 2010; Damphousse 2012)⁶;
- la violence sexuelle (May, Harocopos et Hough 2000; Raymond et Hugues 2001; Bullens et Van Horn 2002; Paradis et Cousineau 2005; Williamson et Prior 2009; Demir 2010; Damphousse 2012; Clarke et al. 2012);
- le contrôle des déplacements et des communications (Raymond et Hugues 2001; Williams et Frederick 2009; Chamandy et Rosa 2010);
- l'isolement de la famille et des amis (Raymond et Hugues 2001; Chamandy et Rosa 2010; Damphousse 2012);
- la confiscation des documents officiels (Bullens et Van Horn 2002; Demir 2010; Damphousse 2012) et

⁶ Nous avons observé que la violence psychologique était définie de façon nébuleuse dans toutes les études qui en font mention.

- l'endettement (Demir 2010; Chamandy et Rosa 2010).

Les proportions de victimisation et d'application de mesures de contrôle varient grandement d'une étude à l'autre. Raymond et Hugues (2001) ont interviewé notamment 25 victimes de traite domestique. La moitié d'entre elles a mentionné avoir vécu des agressions sur une base quotidienne.

Pour sa part, l'étude de Hodgson (1997) mentionne que le recours à la violence par les proxénètes démontre leur inhabilité à contrôler psychologiquement les femmes qui tentent de partir. L'usage de la violence et du contrôle contribue à créer un sentiment de peur chez les prostituées envers leur proxénète (Hodgson 1997; Williamson et Cluse-Tolar 2002). Une escalade de violence et de menace peut alors être utilisée pour décourager la personne prostituée à s'enfuir. La violence physique et émotionnelle peut aussi être utilisée pour inciter l'entrée dans la prostitution (Raymond et Hugues 2001).

Certains auteurs rapportent des similitudes entre la violence générée par un souteneur et la violence conjugale. On dénote tout de même une différence dans le caractère imprévisible des épisodes de violence de la part du proxénète contrairement à une situation où l'homme serait exclusivement le conjoint (Williamson et Cluse-Tolar 2002). De plus, les femmes prostituées semblent plus à risque de vivre de la violence conjugale à un moment dans leur vie. Dans l'étude de Gilfus (1992), 80 % des femmes prostituées interrogées affirment avoir vécu au moins un épisode de violence conjugale, généralement dans une relation où les deux conjoints étaient toxicomanes, tandis que 70 % ont affirmé avoir établi plusieurs relations avec des hommes qui partageaient et encourageaient leur dépendance à la drogue et leurs activités de prostitution, en plus d'être violents envers elles.

Pour sa part, Charest (2014) montre qu'une très faible proportion des proxénètes génère une large part des agressions connues des policiers sur le territoire montréalais. Sur ce, un peu plus de la moitié des agressions déclarées ont été classées comme des cas de violence conjugale, 54 % (entre conjoints ou ex-conjoints) alors que 40 % impliquait des connaissances. Les résultats démontrent que les proxénètes les plus violents sont significativement plus jeunes que les autres, sont plus délinquants en général et sont également plus mobiles sur le territoire

montréalais. Un proxénète sur deux parmi les plus violents fait aussi partie où entretient des liens avec le milieu criminel des gangs de rue.

Le proxénète n'est pas la seule source de violence citée dans les études. On mentionne également la violence générée par les clients (surtout pour la prostitution de rue et la danse nue) et les conjoints (Raymond et Hugues 2001; Dalla 2002; Raphael et Shapiro 2004). Un auteur affirme même que les chances de subir de la violence physique de la part des clients sont les mêmes que de la part de son propre proxénète (Gray 1973). Certains mentionnent que les prostituées sont également victimes de violence de la part des policiers (Thukral, Ditmore et Murphy 2005).

Selon l'étude de Raphael, Reichert et Power (2010), dans l'ensemble, la proportion de femmes prostituées qui rapporte être victimes de violence, de menaces et de contrôle augmente entre le moment du recrutement et le moment de l'entrevue. Les femmes vivant un niveau modéré ou élevé de violence sont généralement dans l'industrie du sexe depuis plus longtemps, travaillent un nombre plus élevé de jours par semaine et offrent des services sexuels à un éventail plus important de clients. Charest (2014) révèle aussi certaines caractéristiques pouvant avoir une influence sur le degré de victimisation de femmes prostituées. Par exemple, une femme plus âgée, ayant un niveau élevé de délinquance, une trajectoire plus longue dans la prostitution et étant proche du milieu des gangs aura généralement plus de chances d'être victime de violence. Une autre étude dénote également une corrélation entre le niveau de violence subi et le nombre de filles contrôlées par un proxénète, le nombre d'endroits travaillés et le fait de fournir des drogues (Raphael et Ashley 2008).

Pour ce qui est du proxénétisme féminin, Siegel, De Blank et Pompe (2010), exposent que la majorité des femmes proxénètes a aussi recourt à la violence ou aux menaces afin de contrôler leurs prostituées. D'autres vont plutôt s'associer à des individus masculins qui auront exclusivement la tâche de frapper les femmes, lorsque nécessaire. Les personnes à la charge d'un proxénète de sexe féminin subissent un niveau de violence et de contrôle plus faible que celles ayant un souteneur masculin (Raphael, Reichert et Power 2010).

Quelques nuances sur la violence et les mesures de contrôle

Une étude a soulevé un point intéressant qui a été peu mentionné par l'ensemble de la littérature. Dans près du tiers des dossiers de traite analysés par Demir (2010) (36 %), les trafiquants n'avaient pas utilisé de violence physique auprès de leur victime. Marcus et al. (2012) observent dans la ville de New York que les proxénètes avec des prostituées juvéniles n'utilisaient pas de violence.

Expérience avec la police et antécédents judiciaires

Les contacts avec le système de justice est un thème faiblement documenté par les études recensées, mais tout de même présent : 5 études recensées (10,2 %) donnent de l'information à ce sujet.

Certaines études mentionnent que les personnes prostituées sont plutôt méfiantes à l'égard des policiers (Thukral, Ditmore et Murphy 2005), et ce, pour diverses raisons. Les juvéniles ont généralement peur de retourner dans leur foyer d'accueil ou leur milieu familial. La crainte d'être sanctionnés est également citée (Bracey 1983). Certains avancent même que les filles mineures sont punies plus sévèrement que les garçons en ce qui a trait à la délinquance (Brown 1979) ou ne sont pas prises au sérieux (Gilfus 1992).

Bien que la proportion des femmes arrêtées en lien avec la prostitution soit variable d'une étude à une autre (100 % dans Gilfus (1992); 47 % dans Thukral, Ditmore et Murphy (2005); 41% dans Wells (2012)), la plupart des études démontre que ces femmes ont des antécédents judiciaires.

Sortie et collaboration avec les forces de l'ordre

Un peu moins du tiers des études mentionne des éléments sur ce qui favorise ou rend difficile la sortie de la prostitution ou encore la dénonciation d'un proxénète. Les obstacles les plus fréquemment mentionnés sont :

- la peur de représailles de la part du proxénète (Hodgson 1997; May, Harocopos et Hough 2000; Bullens et Van Horn 2002; Williamson et Cluse-Tolar 2002; Paradis et Cousineau 2005; Raphael et Ashley 2008);

- la toxicomanie (Raymond et Hugues 2001; Raphael et Ashley 2008) et
- l'isolement social et économique (Bullens et Van Horn 2002; Raphael et Ashley 2008).

La dépendance émotionnelle envers le proxénète, la compétition avec les autres filles, la vision de la police comme étant leur ennemi (Bullens et Van Horn 2002), la méconnaissance de la langue du pays (Demir 2010) et la violence du proxénète (Raymond et Hugues 2001) ont aussi été mentionnées dans les études. Fait intéressant, la moitié des prostituées sous le joug d'un proxénète qui ont été interrogées par May, Harocopos et Hough (2000) mentionnent qu'elles auraient aimé porter plainte contre leur proxénète, mais considéraient que le système de justice actuel ne leur fournirait pas la protection requise pour le faire.

Le lien entre certains des obstacles à la sortie, la dénonciation et le dépôt concret d'une plainte est peu clair. Des études relatent, à titre d'exemples, que la peur et le sentiment d'isolement des victimes peuvent également favoriser la collaboration des victimes avec les forces de l'ordre (Dampousse 2012).

Selon les études, entre 21 % et 44 % des victimes de traite de personnes à des fins d'exploitation sexuelle vont porter plainte d'elles-mêmes à la police (May, Harocopos et Hough 2000; Wilson et Dalton 2007; Chamandy et Rosa 2010; Wells 2012). D'autres mentionnent que l'influence d'un tiers connu ou non de la victime (Wilson et Dalton 2007; Dampousse 2012) et l'effet « boule-de-neige » amorcé par une autre enquête favorisent le dépôt d'une plainte (Chamandy et Rosa 2010). Des 132 cas de prostitution juvénile analysés par Wells (2012), plus de la moitié d'entre eux (58 %) a été amorcée suite à une action policière, par exemple, des opérations de surveillance. Ainsi, il est possible d'affirmer que l'intervention de la police a un effet important sur le nombre de plaintes générées.

Pour ce qui est de la relation entre les proxénètes et leurs victimes, les études montrent des résultats contradictoires en lien avec le fait de porter plainte à la police. L'étude de Chamandy et Rosa (2010) montre que les femmes ayant des sentiments amoureux envers leur proxénète s'en sortent plus rapidement alors qu'une autre recherche affirme le contraire (Dampousse 2012). Ces conclusions peuvent indiquer que la relation entre le proxénète et la victime n'est pas un facteur significatif. Pour se faire, il faut en vérifier l'effet avec un échantillon plus important.

Dans tous les cas, la fuite physique des victimes (Williamson et Cluse-Tolar 2002) et les interventions des forces de l'ordre (Williamson et Prior 2009) semblent être les moyens les plus efficaces pour briser l'emprise du proxénète envers ses victimes.

D'un autre côté, les résultats de l'étude de James (1973) révèlent que si une personne prostituée se sent maltraitée ou préfère travailler pour un autre proxénète, elle peut généralement le quitter librement. Les femmes ne restent généralement que quelques mois avec le même souteneur bien que certaines restent plusieurs années. Il arrive aussi que les prostituées aient à payer à leur proxénète une prime de départ avant de pouvoir quitter l'industrie ou s'associer à un nouveau souteneur.

Besoins des victimes

Les besoins des victimes font rarement l'objet principal des études, mais sont mis de l'avant dans les discussions. Un peu moins d'une dizaine d'études en font mention. Les besoins recensés concernent notamment :

- le traitement du syndrome de stress post-traumatique et les soins en santé mentale (Thukral, Ditmore et Murphy 2005; Dorais et Corriveau 2006; Wilson et Dalton 2007; Raphael et Ashley 2008);
- la sécurité (Wilson et Dalton 2007; Williams et Frederick 2009; Damphousse 2012);
- l'hébergement et l'accès au logement (Thukral, Ditmore et Murphy 2005; Williams et Frederick 2009; Raphael et Ashley 2008);
- l'intervention en matière de toxicomanie (Raphael et Ashley 2008);
- les ressources spécialisées en violence conjugale (Raphael et Shapiro 2004; Raphael et Ashley 2008) et
- l'éducation et l'emploi (Thukral, Ditmore et Murphy 2005; Williams et Frederick 2009).

D'autres besoins ont été énoncés de façon plus secondaire concernant les services médicaux généraux, l'assistance juridique et financière et les ressources en immigration (Thukral, Ditmore et Murphy 2005). Bracey (1983) mentionne que les institutions conventionnelles offrent peu d'alternatives économiques à la prostitution. Selon l'auteur, plus d'options devraient être offertes aux personnes prostituées pour les aider à quitter le milieu.

Conclusion

Bref, cette revue approfondie de la littérature a permis de mettre en lumière les connaissances scientifiques sur le proxénétisme et le recrutement des personnes à des fins d'exploitation sexuelle. La littérature consultée nous a permis d'approfondir plusieurs thèmes, entre autres sur les profils des proxénètes et de leur « écurie », mais aussi sur les acteurs impliqués dans le recrutement, leurs techniques, les lieux visés, leurs victimes, etc. Ces informations permettent d'affirmer que la traite des personnes à des fins d'exploitation sexuelle est un phénomène complexe dont la nature rend l'étude délicate et laborieuse.

On continue tout de même de dénoncer un manque de connaissances empiriques sur les tendances en matière de trajectoires des victimes dans l'exploitation sexuelle, qui sont pourtant essentielles dans l'élaboration d'un modèle d'intervention qui tient compte de ces réalités.

La prévention et la répression de l'exploitation sexuelle des jeunes sont d'ailleurs des priorités du Service de Police de la Ville de Montréal (SPVM) qui vient tout juste de lancer son *Plan d'action directeur sur la prostitution et la traite de personnes à des fins d'exploitation sexuelle 2014-2016*. Il demeure primordial de poursuivre la recherche de nouvelles connaissances afin de comprendre davantage l'ampleur et les caractéristiques des problématiques entourant la traite de personnes à des fins d'exploitation sexuelle. Dans cette lignée, cette revue de littérature s'imbrique dans une recherche qui est présentement en cours au SPVM pour évaluer les dimensions relatives à la traite à des fins d'exploitation sexuelle, et ce, à partir du recrutement au dépôt d'une plainte auprès des policiers.

Annexe 1 : Fiche analytique de la littérature sur le proxénétisme

Fiche no : 000x

Auteur	
Titre	
Sommaire	
Territoire à l'étude	
Données	
Approche méthodologique	
Caractéristiques des proxénètes	
Motivations	
Estimation de population	
Nombre de filles par proxénète	
Part des revenus	
Usage de violence	
Transport	
Rôle des femmes	
Tactiques pour maximiser ses revenus	
Tactiques pour ne pas se faire prendre	
Antécédents criminels	
Victimisation	
Alcool et drogues	
Cohabitation	
Lien avec les prostituées	
Recommandations	
Autres	

Annexe 2 : Fiche analytique de la littérature sur le recrutement de personnes à des fins d'exploitation sexuelle

Fiche no : 000x

Auteur	
Titre	
Sommaire	
Territoire à l'étude	
Données	
Approche méthodologique	
Portrait de l'échantillon	
Type de prostitution	
Technique de recrutement	
Agents recruteurs	
Motivations à l'initiation	
Lieux de recrutement	
Lien proxénète-victime	
Caractéristiques des victimes	
Facteurs de risque	
Victimisation et contrôle	
Activités d'exploitation sexuelle	
Lieux de l'exploitation sexuelle	
Prix	
Nombre de clients	
Internet	
Facteurs de désistement	
Parcours (durée, évolution)	
Besoins des victimes	
Recommandations	
Autres	

Références

- Armstrong, Edward G. 1983. « Pondering Pandering. » *Deviant Behavior* 4 (2): 203-217.
- Barry, Kathleen. 1995. *The Prostitution of Sexuality*. New York: New York University Press.
- Bell, Holly et Carol Todd. 1998. « Juvenile Prostitution in a Midsize City. » *Journal of Offender Rehabilitation* 27 (3-4): 93-105.
- Bracey, D. H. 1979. *"Baby pros" Preliminary profiles of juvenile prostitutes*. New York: The John Jay Press.
- . 1983. « The juvenile prostitute: victim and offender. » *Victimology* 8 (3-4): 151-160.
- Brown, E. M. 1979. « Teenage prostitution. » *Adolescence* 14 (56): 665-679.
- Bullens, Ruud A. R. et Joan E. Van Horn. 2002. « Labour of love: Female juvenile prostitution in the Netherlands. » *Journal of Sexual Agression* 8 (3): 43-85.
- Chamandy, Anne et Julie Rosa. 2010. La traite des femmes à des fins d'exploitation sexuelle à Montréal : une étude exploratoire. sous la dir. de Service de police de la ville de Montréal. Montréal: Réseau d'Échange et de Soutien aux Actions Locales,.
- Charest, Mathieu. 2014. « Les proxénètes violents et leurs victimes. » In *Lecture de l'environnement*, sous la dir. de Michelle Côté et Benoît Dupont, 159-166. Montréal: Section recherche et planification du SPVM.
- Clarke, Ross J., Elizabeth A. Clarke, Dominique Roe-Sepowitz et Richard Fey. 2012. « Age at Entry into Prostitution: Relationship to Drug Use, Race, Suicide, Education Level, Childhood Abuse, and Family Experiences. » *Journal of Human Behavior in the Social Environment* 22 (3): 270-289.
- Cobbina, Jennifer E. et Sharon S. Oselin. 2011. « It's Not Only for the Money: An Analysis of Adolescent versus Adult Entry into Street Prostitution. » *Sociological Inquiry* 81 (3): 310-332.
- Côté, Michelle. 2003. *Portrait Montréalais de l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales*. Montréal: Service de police de la Ville de Montréal.
- . 2004. *Portrait de l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales. L'initiative du Service de Police de la Ville de Montréal*. Montréal: Service de Police de la Ville de Montréal.

- Dalla, Rochelle L. 2001. « Et Tú Brutè? A Qualitative Analysis of Streetwalking Prostitutes' Interpersonal Support Networks. » *Journal of Family Issues* 22 (8): 1066-1085.
- . 2002. « Night Moves: A Qualitative Investigation of Street-Level Sex Work. » *Psychology of Women Quarterly* 26: 63-73.
- Damphousse, Karine. 2012. « Jeunes portant plainte ou témoignant contre leurs proxénètes : leur expérience au sein du processus pénal québécois. » École de criminologie, École de criminologie, Université de Montréal.
- Dank, Meredith, Bilal Khan, P. Mitchell Downey, Cybele Kotonias, Deborah Mayer, Colleen Owens, Laura Pacifi et Lilly Yu. 2014. *Estimating the Size and Structure of the Underground Commercial Sex Economy in Eight US Cities*. Washington (DC): The Urban Institute.
- Demir, Ogushan Omer. 2010. « Methods of sex trafficking: findings of a case study in Turkey. » *Global Crime* 11 (3): 314-335.
- Dorais, Michel et Patrice Corriveau. 2006. *Jeunes filles sous influence: prostitution juvénile et gangs de rue*. Montréal: VLB ...diteur.
- Fournier, Michèle. 2003. *Jeunes filles affiliées aux gangs de rue à Montréal: cheminements et expériences*. Montréal: Centre international de criminologie comparée.
- Gagné, Marie-Ève. 2008. *La prostitution à Montréal : une analyse descriptive*. Montréal: ...cole de criminologie, Université de Montréal.
- Gilfus, M. E. 1992. « From victims to survivors to offenders: Women's routes of entry and immersion into street crime. » *Women & Criminal Justice* 4 (1): 63-89.
- Goldstein, Paul J. 1983. « Occupational Mobility in the World of Prostitution: Becoming a Madam. » *Journal of Deviant Behavior* 4 (3): 267-279.
- Gray, Diana. 1973. « Turning-out: A Study of Teenage Prostitution. » *Journal of Contemporary Ethnography* 1 (4): 401-425.
- Heyl, Sherman B. 1977. « The madam as teacher: the training of house prostitutes. » *Social Problems* 24 (5): 545-555.
- . 1980. « The madam as an entrepreneur: Career management in house prostitution. » *Mid-American review of sociology* 5 (2): 121-123.

- Hodgson, James F. 1997. *Games Pimps Play. Pimps, Players and Wives-In-Law. A Qualitative Analysis of Steet Prostitution*. Toronto: Canadian Scholar's Press.
- Hoigard, Cecilie et Liv Finstad. 1992. *Backstreets. Prostitution, money and love*. University Park, PA: The Pennsylvania State University Press.
- Inciardi, J.A. 1984. « Little Girls and Sex: A Glimpse at the World of the "Baby Pro". » *Deviant Behavior* 5 (1): 71-78.
- James, J. 1973. « Prostitute-pimp relationships. » *Medical aspects of human sexuality*: 147-163.
- Kennedy, M. Alexis, Carolin Klein, Jessica T. K. Bristowe, Barry S. Cooper et John C. Yuille. 2007. « Routes of Recruitment: Pimps' Techniques and Other Circumstances That Lead to Street Prostitution. » *Journal of Agression, Maltreatment & Trauma* 15 (2): 1-19.
- Kramer, L.A. et E.C. Berg. 2003. « A survival analysis of timing of entry into prostitution: The differential Impact of Race, Educational Level, and Childhood/Adolescent Risk Factors. » *Sociology inquiry* 73 (4): 511-528.
- Lung, For-Wey, Tsung-Jen Lina, Yi-Ching Lua et Bih-Ching Shub. 2004. « Personal characteristics of adolescent prostitutes and rearing attitudes of their parents: a structural equation model. » *Psychiatry Research* 125 (1): 285–291.
- Marcus, Anthony, Robert Riggs, Amber Horning, Sarah rivera, Ric Curtis et Efram Thompson. 2012. « Is Child to Adult as Victim is to Criminal? Social Policy and Street-Based Sex Work in the USA. » *Sexuality Research and Social Policy* 9: 153-166.
- May, Tiggey, Alex Harocopos et Michael Hough. 2000. *For Love or Money: Pimps and the management of sex work*. London.
- McNeal, Britanni A. 2012. « Familial influences on the exchange of sex for drugs or money among teens: an exploratory study. » Criminal Justice, Bowling Green State University.
- Morselli, Carlo et Isa Savoie-Gargiso. 2014. « Ladies' Man: Coercision, Control, and Cooperation in a Prostitution Ring. » *Annals of the American Academy of Social and Political Science* 653 (1): 247-265.
- Paradis, Guylaine et Marie-Marthe Cousineau. 2005. *Prostitution juvénile: Étude sur le profil des proxénètes et leur pratique à partir des perceptions qu'en ont des intervenants-clés*. Montréal: Centre international de criminologie comparÉE.

- Raphael, J. et D. L. Shapiro. 2004. « Violence in Indoor and Outdoor Prostitution Venues. » *Violence Against Women* 10 (2): 126-139.
- Raphael, Jody et Jessica Ashley. 2008. *Domestic sex trafficking of Chicago women and girls*. Chicago: Illinois Criminal Justice Information Authority.
- Raphael, Jody et Brenda Myers-Powell. 2009. Interviews with Five Ex-Pimps in Chicago. DePaul University.
- . 2010. *From Victims to Victimiziers: Interviews with 25 Ex-Pimps in Chicago*: DePaul University of law.
- Raphael, Jody, Jessica Ashley Reichert et Mark Power. 2010. « Pimp Control and Violence: Domestic Sex Trafficking of Chicago Women and Girls. » *Women & Criminal Justice* 20 (1-2): 89-104.
- Raymond, J. G. et D. M. Hugues. 2001. *Sex trafficking of women in the United states: International and Domestic Trends*: U.S. Department of Justice.
- Reid, Joan A. 2012. « Exploratory review of route-specific, gendered, and age-graded dynamics of exploitation: Applying life course theory to victimization in sex trafficking in North America. » *Aggression and Violent Behavior* 17: 257-271.
- Roe-Sepowitz, Dominique E. 2012. « Juvenile Entry Into Prostitution: The Role of Emotional Abuse. » *Violence Against Women* 18 (5): 562-579.
- Savoie-Gargiso, Isa. 2009. « Le proxénète et sa place parmi les prostituées. » *Criminologie*, Université de Montréal.
- SCRC. 2010. *Bulletin de renseignements stratégiques. Le crime organisé et la traite intérieure des personnes au Canada*. Consulté le 16 mai.
http://www.cisc.gc.ca/products_services/domestic_trafficking_persons/persons_f.html.
- Sethi, Anupriya. 2007. « Domestic Sex Trafficking of Aboriginal Girls in Canada: Issues and Implications. » *First Peoples Child & Family Review* 3 (3): 57-71.
- Siegel, D., S. De Blank et W. Pompe. 2010. « Women who traffic women: the role of women in human trafficking networks- Dutch cases. » *Global crime* 11 (4): 436-447.
- Silbert, Mimi H. et Ayala M. Pines. 1982. « Entrance into Prostitution. » *Youth Society* 13: 471-500.

- Spidel, A., C. Greaves, B. S. Cooper, H. Hervé, R. D. Hare et J. C. Yuillie. 2006. « The Psychopath as Pimp. » *The Canadian Journal of Police & Security Services* 4 (4): 193-199.
- Thukral, J., M. Ditmore et A. Murphy. 2005. *Behind closed doors An analysis of indoor sex work in New York city*. New York: Sex workers project at the Urban Justice Center.
- Wells, M., Mitchelle, K.J. et K. Ji. 2012. « Exploring the Role of the Internet in Juvenile Prostitution Cases Coming to the Attention of Law Enforcement. » *Journal of child sexual abuse* 21: 327-342.
- Williams, Linda M. et Mary E. Frederick. 2009. *Pathways into and out of commercial sexual victimization of children: Understanding and responding to sexually exploited teens*. Lowell: University of Massachusetts Lowell.
- Williamson, Celia et Terry Cluse-Tolar. 2002. « Pimp-Controlled Prostitution. » *Violence Against Women* 8: 1074-1092.
- Williamson, Celia et Michael Prior. 2009. « Domestic Minor Sex Trafficking: A Network of Underground Players in the Midwest. » *Journal of Child & Adolescent Trauma* 2 (1): 46-61.
- Wilson, Jeremy M. et Erin Dalton. 2007. *Human Trafficking in Ohio : Markets, Responses, and Considerations*. Santa Monica (CA): RAND Corporation.
- Zhang, Sheldon X. 2011. « Woman pullers: pimping and sex trafficking in a Mexican Border City. » *Crime, Law and Social Change* 56 (1): 509-528.